



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 31 mars 2023

BUREAU ET COMITE SYNDICAL DU SYCTOM :

REPRISE DE L'ACTIVITE ET VOTE DU PLAN BIODECHETS

Les bureau et comité syndicaux du Sycatom se sont réunis ce matin. L'occasion pour les représentants des collectivités adhérentes de revenir sur le mouvement social contre la réforme des retraites, qui a mis à l'arrêt ou au ralenti l'activité des 3 unités de valorisation énergétique du syndicat depuis le 7 mars 2023. L'occasion également pour le Sycatom de présenter son Plan Biodéchets, qui contribuera à réduire et/ou à valoriser au mieux les déchets que nous continuons à produire.

Corentin Duprey, Président du Sycatom, a débuté la séance du comité syndical par un retour sur le mouvement social contre la réforme des retraites, qui a fortement impacté l'activité du Sycatom pendant plus de 3 semaines.

La majorité des salarié-es des exploitants de nos 3 unités de valorisation énergétique du syndicat était gréviste, mettant à l'arrêt l'ensemble de l'activité des 3 usines depuis le 7 mars.

Nous avons alors immédiatement mis en place une cellule de crise et un plan de secours en activant plusieurs partenariats avec d'autres syndicats de traitement mais aussi des opérateurs privés pour trouver des exutoires alternatifs. Ce sont ainsi 11 incinérateurs, 6 centres de transfert et 3 centres d'enfouissement qui ont été mobilisés, nous permettant d'assurer dès le 7 mars la continuité de notre mission de service public et d'offrir une solution de réception à toutes les bennes et une solution de traitement pour chaque tonne d'ordures ménagères collectée.

On observe depuis une semaine une reprise progressive de l'activité : réouverture des grilles d'entrée des centres pour réception et vidage des bennes, rallumage progressif des fours d'incinération, permettant au Sycatom d'accueillir les tonnages supplémentaires en provenance de la Ville de Paris, tout en limitant le recours aux capacités extérieures.

Il est à noter que pendant cette période, les centres de tri ont continué à fonctionner normalement, permettant la réception des bennes de collecte sélective et le traitement de tous les papiers et emballages contenus dans les bacs jaunes.

L'arrêt des 3 unités de valorisation énergétique du Sycatom et l'arrêt simultané de la collecte des déchets dans certains arrondissements parisiens ont mis en évidence, s'il le fallait, la quantité de déchets produits chaque jour par les habitant-es de notre territoire. C'est la raison pour laquelle, le Sycatom, au-delà de sa compétence de traitement des déchets, œuvre à la réduction des quantités de déchets et à la valorisation optimale des déchets encore produits.

C'est l'objet du **plan Biodéchets du Sycatom** présenté ce matin aux délégués des territoires. Par ce plan, le Sycatom s'engage à **accompagner les collectivités** dans la mise en place et le maintien du processus

de tri à la source des biodéchets et à **soustraire de l'incinération les déchets alimentaires qui sont dans les ordures ménagères résiduelles** orientées vers l'incinération.

Pour ce faire, le Sycdom travaille sur un panel de solutions, des plus locales aux plus industrielles :

- Un plan d'accompagnement des collectivités voté en 2021 et qui propose : des interventions d'éco-animateurs pour sensibiliser à la limitation du gaspillage alimentaire, au compostage ou au tri des déchets alimentaires, le financement de documents de sensibilisation, la mise à disposition de matériels de compostage individuel et collectif, le soutien financier à l'achat de bacs ou de points d'apport volontaire, ...
- Des solutions locales de collecte et de traitement en groupement de commande avec les établissements territoriaux adhérents,
- Trois projets de quai de transfert dédiés aux déchets alimentaires,
- Le projet d'unité Biométhanisation sur le port de Gennevilliers, d'une capacité de 50 000 tonnes /an et dont l'ouverture est prévue à la fin 2024.

Pour Corentin Duprey, Président du Sycdom, « *ce plan Biodéchets ambitieux propose aux territoires membres un panel de solutions pour les accompagner dans la gestion de ce nouveau flux, en leur offrant des solutions de traitement domestique, local ou industriel qui permettra à terme de valoriser au mieux les déchets alimentaires qui représentent encore 21% de la poubelle grise.* »

Le Sycdom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers, est l'établissement public chargé de traiter et valoriser les déchets produits par 6 millions d'habitants de 82 communes (Paris et proche banlieue), soit 10% de la population française. Chaque année, ce sont 2,3 millions de tonnes de déchets qui sont traitées. Dans un contexte de raréfaction des matières premières et de transition énergétique, tous ces déchets doivent être considérés comme des ressources. Un défi au quotidien pour le Sycdom, toujours en quête d'innovations pour optimiser les performances de ses installations (hausse du rendement énergétique, amélioration des process de tri et de recyclage), et trouver des solutions au traitement des différents flux de déchets.

Contact presse :

Sycdom : Sylvie MARIAUD – tél : 06 21 60 03 82 - e-mail : mariaud@sycdom-paris.fr

Site internet : www.sycdom-paris.fr